

Communiqué

Loi Immigration

La FEETS FO revendique toujours l'abandon de cette loi indigne

La FEETS FO constate que la situation des travailleurs étrangers qui relèvent des secteurs de la fédération devient de plus en plus critique en ce début d'année 2024:

- Suspension du contrat de travail faute de titre de séjour à jour alors que les délais de renouvellement ne sont pas de la responsabilité du salarié,
- Perte de carte professionnelle en raison de la non-reconnaissance de récépissé d'accord par les autorités administratives.

Il est urgent d'améliorer le traitement administratif de ces milliers de travailleurs, maintenus, ainsi que leurs familles, dans une précarité indigne.

Dans le même temps la loi immigration est toujours examinée par le Conseil Constitutionnel. Si elle devait être promulguée, elle ne ferait qu'aggraver la situation des salariés concernés.

C'est pourquoi la FEETS FO apporte son soutien aux camarades qui manifesteront pour l'abandon de cette loi de rejet de l'autre.

FEETS FO

Fédération de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services **FORCE OUVRIÈRE**
46 rue des petites écuries 75010 Paris



✉ contact@feetsfo.fr

💻 www.feetsfo.fr

📞 01 44 83 86 20

📠 01 48 24 38 32

